

Benfeld, le 26 mars 2026

Amandine MEYER
Directrice Aménagement,
Transition, Développement Durable
03.88.74.10.48
amandine.meyer@cc-erstein.fr

Mairie de NORDHOUSE
1 rue du Maréchal Leclerc
67150 NORDHOUSE

Benfeld
Bolsenheim
Boofzheim
Daubensand
Diebolsheim
Erstein
Friesenheim
Gerstheim
Herbsheim
Hindisheim
Hipsheim
Huttenheim
Ichtratzheim
Kertzfeld
Kogenheim
Limersheim
Matzenheim
Nordhouse
Obenheim
Osthouse
Rhinau
Rossfeld
Sand
Schaeffersheim
Sermersheim
Ultenheim
Westhouse
Witternheim

Objet : Avis sur la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la procédure de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Nordhouse, la Communauté de communes du Canton d'Erstein a été sollicitée pour émettre un avis.

Après examen du dossier, la Communauté de communes émet un avis favorable à cette modification.

Il est approuvé notamment les dispositions visant à interdire les constructions à usage d'habitation (de fonction ou de gardiennage) au sein des zones d'activités, considérant que cette orientation permet de préserver la vocation économique de ces secteurs et d'assurer une meilleure cohérence dans l'aménagement du territoire.

Cet avis est rendu au regard des éléments portés à connaissance à ce jour.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.



Le Président,

Stéphane SCHAAL